

Déclaration d'activité n°11930773693

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### LA LOCATION LONGUE DURÉE

#### PUBLIC VISE

Dirigeants – Chefs d'agences de location – commerciaux location – responsable de location sédentaire – chef d'atelier service location – Responsable facturation et recouvrement des factures ou toute personne liée à l'action de gestion opérationnelle d'une ou plusieurs agences de location

#### PRE REQUIS

Connaissance de base de la location longue durée

#### OBJECTIFS

Etre capable de :

- Comprendre et maîtriser les différentes formes de location
- Comprendre et analyser l'évolution du marché
- Comprendre et analyser le périmètre de la location longue durée

DUREE : 1 jour (7 heures)

#### METHODE PEDAGOGIQUE

Animation avec paper board et diaporama

- Formation orale et visuelle
- Etudes de cas
- Questions / Réponses
- Débriefing de groupe

#### MOYENS PEDAGOGIQUES

Cette formation individualisée est adaptée aux besoins spécifiques de toute personne liée à l'action de gestion opérationnelle de la location longue durée :

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques, d'exercices d'intégration et de mises en situation sur la base de situations réelles vécues et/ou des difficultés rencontrées

Matériel à apporter : aucun matériel spécifique n'est requis.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI PEDAGOGIQUE

- Questionnaire en amont de la formation permettant d'identifier si la formation répond aux attentes des stagiaires
- Quizz de début et fin de formation permettant d'identifier l'atteinte des objectifs
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan à chaud par tour de table et questionnaire de satisfaction écrit.
- Remise du support de formation

**TYPE DE FORMATION** : La formation se déroule en présentiel / en intra / au besoin en distanciel

**NOMBRE DE STAGIAIRES** : entre 4 à 8 personnes maximum

## **PROGRAMME**

### **Introduction :**

- Les différentes formes de location
- Les acteurs
- L'évolution du marché

### **Le périmètre de la LLD :**

- Les matériels en LLD
  - Des engins de moyen ou gros tonnage
  - Généralement loués sur 2 à 5 ans
  - Avec des loyers pouvant être partiellement indexés sur l'usage
  - Sans option d'achat (mais avec des alternatives...)
- Avec une gamme +/- étendue de services, tels que :
  - Maintenance préventive
  - Gestion des pneus, des vitrages...
  - Assurances
  - Matériels de remplacement...
- Voire qq options
  - Possibilité de location saisonnière
  - Possibilité de substitution de matériels
  - Possibilité d'acquisition de matériels comparables

### **Le recours à la LLD pour les clients :**

- Motivations économiques
  - Raisonement en cout d'usage
  - Gestion du risque / évolutions techniques
- Motivations ESG
  - Incertitude / évolution de la réglementation
  - Affichage du bilan carbone
- Motivations comptables
  - Volonté de déconsolidation (IFRS)
  - Préservation des fonds propres

### **Les intérêts de la LLD pour le distributeur**

- Avoir une réponse aux demandes des clients
- Améliorer sa rentabilité
- Protéger son fonds de commerce
- Constituer un parc d'occasions récentes, entretenues,

### **La mise au point d'une offre de LLD :**

- 1ère étape : bâtir une offre de LLD
  - Identifier les clients ciblés et leurs attentes
  - Choisir les gammes de matériels éligibles
  - Développer un argumentaire commercial
- 2ème étape : adapter ses outils :
  - Rédiger un contrat
  - Vérifier sa capacité de facturation
  - Valider la comptabilisation des opérations

- 3ème étape : former ses équipes à :
  - La négociation du contrat d'origine
  - La phase d'exploitation (facturation, incidents, évolution des besoins du client...)
  - L'anticipation de la fin du contrat
  - La gestion de la restitution

#### **Organiser le (re)financement de son parc :**

- Choisir le niveau de risque :
  - Portage
  - Financement sans cession des risques
  - Refinancement et couverture du risque de contrepartie
- Choisir les formules :
  - Les adossés
  - La cession de contrat
  - Le commissionnement
- Choisir ses partenaires :
  - Les loueurs 'financiers'
  - Les établissements financiers
  - Les fonds spécialisés

#### **Synthèse : les points d'attention**

- Les engagements du loueur et du locataire
- La gestion des restitutions
- Le niveau des valeurs résiduelles

#### **SANCTIONS ET VALIDATION DE LA FORMATION :**

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation accompagnée d'un certificat de réalisation. Formation non diplômante.

#### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour les sessions en « présentielle » inter-entreprises, la SEDL formation met à disposition un lieu et des équipements adaptés aux besoins spécifiques des stagiaires.

Pour les sessions en « présentielle » organisée en « intra », l'entreprise met à disposition un lieu et des équipements adaptés aux besoins spécifiques des stagiaires.

*Dans le cas contraire, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous orientions vers un organisme spécialisé ou pour que nous puissions adapter la formation.*

**Contact référent Handicap SEDL :** Laure TEVI / [l.tevi@dlr.fr](mailto:l.tevi@dlr.fr)

**FORMATEUR :** Pascal PEDRETTI (intervenant DLR)

**DELAI D'INSCRIPTION :** Au plus tard 15 jours avant la session

***Le bon déroulement de ces formations est conditionné à un nombre suffisant d'inscrits par cession.  
Une formation sur-mesure pour votre profession à partir d'une analyse détaillée des pratiques.***

*Renseignements & inscriptions Laure TEVI - 01 49 89 32 36 - [l.tevi@dlr.fr](mailto:l.tevi@dlr.fr)*

Déclaration d'activité n°11930773693

## LA LOCATION LONGUE DURÉE

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprise : \_\_\_\_\_

Entreprise (à facturer) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du responsable de l'inscription : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ email stagiaire (s) : \_\_\_\_\_

DATES	LIEU	NOM & PRENOM DES STAGIAIRES	FONCTION DANS L'ENTREPRISE
mardi 31 janvier 2023	Noisy-Le-Grand	- -	- -

**Inscription possible au plus tard 15 jours avant la date de la session**  
**Le bon déroulement de cette formation est conditionné à un nombre suffisant d'inscrits par session.**

**Coût de la formation** (déjeuner compris, hors frais d'hébergement) :

**Adhérents DLR, FNAR, ACIM, SPMDG, UFL**

1<sup>er</sup> stagiaire sur une session : (TVA 20%) **600,00 € TTC** (500,00 € HT)

2<sup>ème</sup> stagiaire et suivants de la même entreprise inscrit(s) sur la même session (5% de réduction) : **570,00 € TTC** (475,00 € HT)

**Non adhérents**

1<sup>er</sup> stagiaire sur une session : (TVA 20%) **780,00 € TTC** (650,00 € HT)

2<sup>ème</sup> stagiaire et suivants de la même entreprise inscrit(s) sur la même session (5% de réduction) : **741,00 € TTC** (617,50 € HT)

Ci-joint, un chèque de \_\_\_\_\_ € TTC à l'ordre de **SEDL** correspondant au prix total de chaque session pour l'ensemble des participants de l'entreprise et entraînant leur inscription à cette formation.

**Accessibilité :**

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

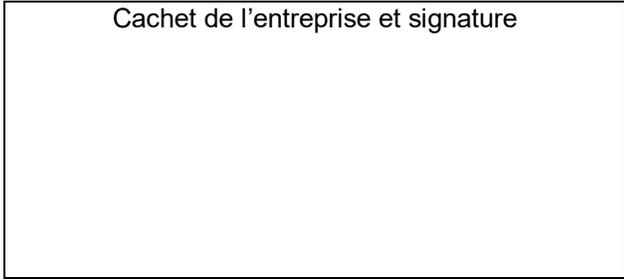
Merci de nous contacter si besoin – Laure TEVI – Tél. : 01 49 89 32 36 – [l.tevi@dlr.fr](mailto:l.tevi@dlr.fr)

**Empêchement d'un participant :**

En cas d'empêchement pour un cas de force majeure, l'inscription sera reportée sur une autre session.

*Seules les annulations parvenues au minimum 8 jours avant la date du début de la session pourront être prises en compte. Passé ce délai, une indemnité forfaitaire de 50% du prix sera retenue (non imputable sur le budget formation)*

Cachet de l'entreprise et signature



*Les données à caractère personnel renseignées sur ce formulaire sont collectées par SEDL au nom et pour le compte de DLR afin de valider l'inscription des participants à la formation concernée. Vous disposez de droits sur vos données personnelles décrits plus précisément au sein de la politique externe de confidentialité sur le site [www.dlr.fr](http://www.dlr.fr).*

*En vertu de la réglementation en vigueur susvisée, nous vous rappelons que vous êtes tenus d'informer les participants inscrits et exerçant des fonctions au sein de votre entreprise de la collecte et du traitement par DLR de données à caractère personnel les concernant.*